



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

E M P R ' À F I A N C ' À V O I



TRAIL

**Elle court,
elle court,
la Corse**

GRAND ANGLE

*Quel avenir
pour
l'intérieur?*



SPORTS

*GFCA Volley,
s'inscrire dans
la durée*



1,60€



HUMEUR

Grande est la vérité... plus grand est le silence

Nouvelle catastrophe, nouvelles interrogations et nouveau grand «n'importe quoi». Crash d'un Airbus A320 d'Egyptair et les médias s'emparent de ce nouveau drame pour tenir en haleine leurs publics. Droit de l'information? D'accord! Même quand il n'y a rien à dire? Personne ne sait ce qui s'est passé. Alors, cette presse brode à grand coup de plateaux et flashes spéciaux. Les spécialistes en tout genre expliquent les possibles scénarii et avancent des hypothèses pour combler les temps d'antenne. Parler sans cesse alors que la prudence exigerait le silence.

Mais non, les chaînes d'informations ne lâchent rien parce qu'il faut faire du buzz, de l'Audimat. Encore le poids des mots suivi du choc des photos: tout d'abord des images en boucle de la Méditerranée -ce cimetière marin qui fait tant parler de lui depuis de nombreux mois- parce qu'il faut donner du pathos aux esprits afin qu'ils se créent le possible film de cet accident. Et enfin, le comble du mauvais goût, la publication des photos des débris de l'avion. Là, c'est certain, la liaison entre l'immense bleu de la mer et le drame humain est plus visuel. Histoire d'ajouter du mystère là où il n'y a que détresse!

Les téléspectateurs avalent images et explications sans digérer, sans réfléchir, alors qu'on ne sait toujours rien; alors qu'il est trop tôt pour s'aventurer sur le terrain de la vérité. Cette vérité qui n'a plus ou si peu de place dans cette info-réalité, qui ne peut plus être défendue alors qu'elle est attendue par les familles des victimes. Une vérité qui ne peut plus bénéficier de ce silence indispensable dans de telles circonstances. Besoin cruel de ce silence et l'envie de crier à cette presse toujours à la recherche du sensationnel, «de tous ceux qui n'ont rien à dire, les plus agréables sont ceux qui se taisent dixit Coluche. ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU

Un hè micca tuttu persu

Nantu à Facebook, si trova certe volte n'impurta chè. Sumerisimu, autocum-piacimentu è altre tuntie chì ci facenu propiu vene a pena in capu. Ma ci sò dinù andature belle, in particolare à prò di a nostra cultura. Tandù, à modu nostru, pudimu mintuvà cù una gioia tamanta a serata chì s'appronta in Aiacciu cù l'associu di u Chjam'è Rispondi, in memoria di a puetessa Marcedda Stefanelli. S'hà da passà u 4 di ghjugnu ind'u spaziu di Locu Teatrale cù, à partesi da 6 ore di sera, un attellu d'iniziamentu à u chjam'è rispondi seguitatu da un spuntinu è una veghja nustrale. Si ritroverà sopralocu a squadra di Ghjuvan'Petru Ristori frà a quale ben intesu Carlinu Orsucci, Petru Santucci, Luiggi Savignoni, Ghjacumu Santu Guidoni, è a nova generazione, Ghjuvan'Federicu Terrazzoni, Francescu Luciani, Titò Limongi, Brandon Andreani, Josepha Daria Geronimi o Batti Albertini. Una vera campa ch'ellu ùn si pò mancà per tutti l'innamurati di a puesia è di u cantu corsu. Ind'u filu d'attualità di Facebook, ci hè ancu un'altra stonda di a quale ci pudimu ralegrà: un campionatu corsu di morra chì si ferà u 25 di ghjugnu à l'usteria «Au Cabanon» in Sarrula è Carcupinu. Ghjè u Club Corsica Morra, natu ind'u 2011, chì piluteghja l'uperazione! Si pò d'altronde salutà l'impegnu di Lisandru Casamarta è di tutti i so amichi per prutegge, valorizà è mantene sta parte di u nostru patrimoniu troppu spessu smentiatu. I so famosi Scontri messi in ballu ind'i sfarenti rughjoni di Corsica, in lea cù parechji ritrovi maiò cum'è a Santa di Niolu, e Fiere di a Bocca di u Pratu è di Rennu, o ind'a Casa di u Populu Turchinu à fiancu à Bastia 1905... Tandù, a morra, stu ghjocu anticu è passiuante assai, ripiglia fiatu. Chì bona nutizia! Ci hè a ghjente chì si dà di rimenu è ci vole à incuragisce la. N'emu avutu un esempju piacevule l'astr'eri cù u finanziamentu participativu di u prughjettu di sviluppu di a pagina Facebook è di u canale YouTube *I Ricordi di Petru Pà* chì toccanu à sparghje, per mezu di l'arnese numericu, a tradizione urale è a musica corsa, prupunendu ci apposta un bagnu culturale, à u filu di concerti o di serate ind'i caffè, in cumpagnia d'anziani o di giovani passiuanti. Face prò francamente di vede chì ùn hè micca tuttu persu... ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista,
12, Quai des Martyrs de la Libération,
20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90
Directeur de la publication - Rédacteur en chef
Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
email: journal@corse-information.info
Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)
BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION
1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40
Annonces légales - Tél. 04 95 32 89 92
BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION
21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95
Annonces légales - Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:

- Elisabeth Milleliri
1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli
Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
Amandine Alexandre (Londres), Batti,
Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina,
Marie Gambini, Christian Gambotti (Paris),
Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,
Toussaint Lenziani, Michel Maestracci,
Ghjacomu Andria Mela, Jacques Paoli, Manon Perelli,
Dominique Pietri, David Raynal (Paris),
partenariat avec **Alta Frequenza**
Comité de surveillance:
Philippe Giammari, président,
Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 188773 - ISSN 2114 009
• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartenais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?
**L'ICN recherche
des
correspondants locaux.**

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica



ABONNEMENT NUMÉRIQUE:
contact.journal@corse-information.info
ANNONCES LÉGALES: infoline 04 95 32 89 92

COMPAGNIE MARITIME RÉGIONALE

Le projet présenté en juin



Photo Manon Perelli

Il y a quelques jours, à l'occasion de la troisième réunion du comité de suivi chargé d'étudier la faisabilité d'une compagnie maritime régionale, le président de l'Office des Transports de la Corse a indiqué qu'un projet devrait être présenté devant l'Assemblée dans le courant du mois de juin.

Les mois s'écoulent et le dossier des transports maritimes continue de faire couler beaucoup d'encre. Le 18 mai, c'est la question de la création de la compagnie maritime régionale qui était à nouveau sur la table. En effet, pour la troisième fois, le comité consultatif chargé d'étudier la faisabilité d'une telle compagnie s'est réuni autour du président de l'Office des Transports de la Corse (OTC), Jean-Félix Acquaviva. Représentants du monde syndical et patronal, présidents des deux Chambres de commerce et d'industrie, mais aussi délégués du secteur des transports routiers et représentants des compagnies maritimes CMN et Corsica Linea, étaient présents autour de la table afin d'évoquer les conditions de création de cette compagnie que le nouvel exécutif a appelé de ses vœux dès sa prise de fonctions.

Une réunion « très positive et très constructive » pour le président de l'OTC : « Nous avons fait le point sur les avancées des discussions », a-t-il expliqué au sortir de cette rencontre. « Nous sommes revenus sur l'histoire récente du dossier et nous avons annoncé que nous sommes en train d'arriver à un modèle, qui sera présenté aux commissions puis à l'Assemblée ensuite. Il sera assez cohérent du point de vue de la sécurisation juridique du dispositif et de la vision de la continuité territoriale, mais aussi de la place qu'aura

la collectivité dans la société d'investissement et dans les sociétés d'exploitation ».

S'il est acté que la nouvelle compagnie se construira sur la base d'un partenariat public-privé qui prendra la forme d'une société d'économie mixte locale, reste à définir concrètement les modalités de fonctionnement. Un point que le président de l'OTC s'est refusé à commenter pour le moment. « Il est un peu tôt pour donner des précisions sur ce qui est à définir entre les opérateurs et la collectivité », a-t-il opposé comme réponse.

Mais s'il ne dévoile pas la teneur du projet, il l'assure avec sérénité, celui-ci sera présenté courant juin devant l'Assemblée de Corse. « Nous sommes en train d'arriver véritablement à un équilibre qui devra être porté avec un accord qui regroupe des forces importantes au niveau collectif, économique et social. Il faudra que l'hémicycle soit à la hauteur de ce qui sera proposé car nous pensons que nous ne sommes pas loin et nous espérons conclure quelque chose qui peut changer positivement la vision des transports maritimes. Nous sommes à l'orée de quelque chose qui pourra changer radicalement la gestion des transports maritimes entre la Corse et le continent français », a-t-il ainsi déclaré. ■

Manon PERELLI

COLLECTIVITÉ UNIQUE

Les élus corses face à un mur

Le 19 mai, Jean-Michel Baylet a de nouveau reçu les élus corses dans le cadre de la concertation préalable à la mise en place de la Collectivité unique.

Et apparemment, entre l'île et Paris, l'acception du terme « concertation » diffère grandement.

Les mines étaient encore une fois déconfites à la sortie de cette nouvelle réunion. Au point que l'on se demande ce qu'il peut bien rester de la fameuse « co-construction » entre le gouvernement et la Corse, maintes fois rappelée par Marylise Lebranchu. Au delà de la méthode et de l'idée de bâtir « ensemble » la Corse de demain, il y a la réalité du terrain. Le contenu de cette collectivité unique continue à « cristalliser de nombreux désaccords ». Gilles Simeoni, déplore l'absence « de volonté politique de la part du gouvernement d'avancer de façon sérieuse ». Ainsi, souligne-t-il « il n'y a toujours pas de prise en compte de la volonté affichée par notre assemblée. Nous ne sommes donc pas dans une logique de co-construction ». L'Assemblée de Corse avait fait un certain nombre de propositions relatives au nouveau pouvoir, aux ressources financières nouvelles, au fonctionnement ou à l'élargissement de certaines attributions. Sur tous ces points, un blocage perdure. Idem pour les questions de la ruralité et notamment le refus de certaines intercommuni-

tés. « On nous impose là aussi des critères qui ne nous conviennent pas », lance Gilles Simeoni. Même constat pour la problématique de l'Arrêté Miot pour lequel il y a urgence à trouver une solution : « on ne nous a rien répondu de concret ni de précis » regrette le président de l'exécutif. Pour leur part, dans un communiqué commun, les élus corses de droite et centristes, ont souligné que « ce que le gouvernement propose, notamment au travers des ordonnances, n'apporte aucune réponse aux questions que nous posons depuis le début du processus ». Se disant, « en l'état actuel défavorables au projet d'ordonnances qui nous a été présenté » ils réclament « une loi qui puisse principalement régler les conditions de représentation de l'ensemble des territoires, dans leur diversité urbaine et rurale ». Au même moment, face à la presse, Jean-Michel Baylet considérait avoir « répondu favorablement à beaucoup de demandes des élus corses ». Un dialogue de sourds en somme... ■

Frédéric BERTOCCHINI

PLU D'AJACCIO

La résurrection



L'histoire du PLU d'Ajaccio n'est décidément pas un long fleuve tranquille. Approuvé par le conseil municipal de la ville en mai 2013, puis annulé en totalité par le tribunal administratif de Bastia en décembre 2014, le document vient d'être réhabilité par la Cour administrative d'appel de Marseille. Une victoire pour ses concepteurs. Un ouf de soulagement pour la nouvelle majorité.

Adopté le 21 mai 2013 par le conseil municipal d'Ajaccio, alors conduit par Simon Renucci, puis annulé dans sa totalité le 16 décembre 2014, le plan local d'urbanisme (PLU) d'Ajaccio avait alors, on s'en souvient, inquiété au plus haut point toutes les sphères politiques de la ville, et bien au-delà, les entrepreneurs et les citoyens. Car la ville risquait ni plus ni moins qu'un retour au règlement national d'urbanisme, si d'aventure un nouveau texte n'était pas élaboré avant le 24 mars 2017. Avec l'annulation de la décision du tribunal administratif de Bastia par la chambre administrative d'appel de Marseille, l'heure est au soulagement. «*Nous sommes bien entendu satisfaits*», indique Laurent Marcangeli, précisant que «*cette décision de justice est sécurisante. Le fait d'avoir cette épée de Damoclès au-dessus de la tête nous mettait dans une position inconfortable en matière d'aménagement de notre territoire*». Certes, il s'agit d'une victoire pour celles et ceux qui avaient œuvré à la réalisation de ce document, jugé au final bien conforme à la loi. Par ricochet, c'est aussi le travail des élus de l'ancienne majorité qui est de ce fait réhabilité. Mais il y a deux parties dans un Plan Local d'Urbanisme. L'une est cartographique. «*Cette partie-là n'avait jamais été contestée*» indique-t-il. L'autre est politique; c'est le Plan d'aménagement et de développement durable (Padd). «*Celle-ci, nous l'avons contestée!*» reprend Laurent Marcangeli. À ce titre, les élus qui siégeaient dans l'opposition à l'époque du vote s'étaient prononcés contre le document. Le député-maire ne manque pas de rappeler que «*derrière les cartes, il y a aussi une vision stratégique pour Ajaccio. Une vision mauvaise pour le développement économique et l'aménagement du territoire d'Ajaccio*». Les élus de droite siégeant dans l'opposition considéraient alors qu'il manquait au document une volonté de projeter Ajaccio dans une dynamique

gagnante et que le projet était sans souffle ni imagination. «*Raison pour laquelle, même si le document en lui-même et d'un point de vue technique sur la cartographie ne posait pas de problème particulier, nous demeurons convaincus que la vision stratégique portée par le Padd de la précédente mandature était mauvaise*».

À présent, la décision de la Cour administrative d'appel de Marseille permet de sécuriser l'opposition devenue majorité, qui va pouvoir travailler en toute sérénité à la révision de ce fameux Padd. Car c'est grâce à ce document que la majorité pourra apposer sa griffe politique et sa vision des choses pour la construction de la ville de demain. Mais avant tout, le député-maire se félicite du danger écarté. «*Car si le PLU avait été définitivement annulé, nous aurions été obligés d'aller très vite pour doter la ville d'un document d'urbanisme. En 2017, nous serions passés en règlement national urbain, c'est-à-dire une forme de mise sous tutelle en ce qui concerne la délivrance des permis de construire et d'aménagement du territoire*». Concernant la situation des professionnels du BTP, inquiétés au plus haut point par cette affaire qui n'en est plus une, des mesures avaient été prises en amont afin que l'activité ne soit pas ralentie. En effet, les élus ont profité du sursis à exécution obtenu dans un premier temps par la Cour administrative d'appel de Marseille pour relancer des permis de construire annulés. Ainsi, sont programmés 3 000 nouveaux logements faisant l'objet d'un permis de construire. À cela, rappelle Laurent Marcangeli, s'ajoutent «*les investissements sur des infrastructures publiques qui sont essentielles et les infrastructures routières*». Tout est prêt et sur les rails. Un vaste programme qui va dessiner l'aménagement du territoire de la ville d'Ajaccio pour les 15 ou 20 prochaines années. ■

Frédéric BERTOCCHINI

BERNARD SCHMELTZ

Un nouveau préfet pour la Corse

La Corse a un nouveau préfet ! Après le départ de Christophe Mirmand direction la Bretagne, son successeur, Bernard Schmelz, a officiellement pris ses fonctions à Ajaccio il y a quelques jours.



Photo Manon Perelli

Mardi 17 mai. Dans les jardins de la préfecture de Corse, à Ajaccio, un homme est au cœur de toutes les attentions. Arrivé quelques jours auparavant, le nouveau préfet de Corse et de Corse-du-Sud, Bernard Schmelz, délivre ses premiers mots à la presse insulaire. Son prédécesseur, Christophe Mirmand, vient de dire au revoir à la Corse et de partir pour la Bretagne où il officiera désormais.

Petit homme à l'œil bleu derrière de larges lunettes rectangulaires, le nouveau préfet de Corse arrive quant à lui tout droit de l'Essonne. À 55 ans, il a déjà derrière lui une belle carrière en tant que haut-fonctionnaire. Après des études d'économie et de droit, il a d'ailleurs fait ses premières armes sur l'île de Beauté, à l'occasion d'un stage dans la cité impériale, alors qu'il était élève de l'École Nationale d'Administration.

Bernard Schmelz n'est donc pas tout à fait un nouveau venu dans cette région où il est peut être un peu plus compliqué qu'ailleurs d'être investi de la fonction de préfet.

Serein, c'est d'une voix posée qu'il détaillera ses priorités d'actions. « *Je n'ai pas de feuille de route particulière* », lâchera-t-il en préambule, marquant ainsi son souhait de reprendre « le sac » laissé par Christophe Mirmand. « *Au nom du principe de la continuité de l'Etat, je veux poursuivre dans la direction qu'il avait initiée, en application des orientations définies par le gouvernement* », pour-

suivra-t-il avant de préciser : « *Je vais me pencher en premier sur tous les sujets relatifs à la sécurité, à l'économie, à l'emploi, la situation de l'agriculture, à l'environnement, et bien évidemment tous les sujets relatifs à l'organisation de la gouvernance du territoire et aux relations avec l'Etat* ».

Des pistes de travail qu'il semble déjà avoir bien assimilées, sûrement grâce à ces petites « notes » soigneusement laissées par son prédécesseur sur le bureau de préfet, dont il se plaira à souligner l'existence.

Comme s'il psalmodiait un mantra, il insistera par ailleurs sur trois mots qu'il veut être les guides de sa mission sur l'île. Pragmatisme tout d'abord. Dialogue ensuite. Et terrain, surtout. « *Je demande qu'on me fasse sortir de mon bureau* », martèlera-t-il ainsi. Content de retrouver la Corse, l'homme ne cache en effet pas son envie de repartir à la rencontre des acteurs de la société insulaire qu'il avait commencé à connaître et à apprécier il y a 30 ans de cela.

Premières mises en bouche de sa mission, très vite, le nouveau préfet devrait être confronté à des dossiers chauds à commencer par la question de la refonte des intercommunalités, dont l'échéance est fixée au 15 juin. Avant d'attaquer ce qui sera sans doute le point culminant de sa mission sur l'île: l'avènement de la collectivité unique prévue pour 2018. ■ **Manon PERELLI**

Curriculum Vitæ

Né le 12 avril 1961

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite
Licence de sciences économiques, maîtrise en droit public, D.E.A. finances publiques, IEP Paris

01/01/1986: Élève de l'ENA

01/06/1988: Administrateur civil de 2^e classe affecté au ministère de l'Intérieur

29/09/1988: Sous-préfet de 2^e classe, chef du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris

16/05/1989: Directeur du cabinet du préfet du Finistère

02/05/1991: Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire

12/06/1992: Inspecteur à l'inspection générale des finances

01/01/1993: Administrateur civil de 1^{re} classe

17/09/1994: Chef de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire

01/01/1995: Administrateur civil hors classe

06/06/1995: Sous-préfet de 1^{re} classe, secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire

01/01/1998: Sous-préfet hors classe

20/02/2000: Réintégré administrateur civil hors classe

23/02/2000: Chargé de fonctions de sous-directeur du recrutement et de la formation [DPFAS]

15/06/2000: Sous-directeur maintenu dans ses fonctions

28/04/2002: Reclassé administrateur civil hors classe

27/09/2002: Chef du service des étrangers et de la circulation transfrontière [DLPA]

03/10/2005: Directeur des ressources humaines du ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire

15/02/2010: Préfet de Lot-et-Garonne

23/05/2011: Titularisé préfet

03/01/2012: Préfet de la Vendée

26/08/2013: Préfet de l'Essonne

Depuis le 17 mai 2016: Préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud

VILLAGES DE L'INTÉRIEUR

Quel avenir pour la montagne ?



Surplombant les vallées, perchés au sommet des collines ou suspendus à flancs de montagne, les villages corses ont des airs de carte postale. L'atmosphère, en ce milieu de printemps, n'y est cependant pas des plus sereines.

Loi NOTRe et organisation de la nouvelle collectivité de Corse préoccupent élus et socioprofessionnels.

Si près de 75% du territoire de la Corse sont montagneux, malgré un accroissement démographique de ces dernières années, le littoral concentre plus de 70% de la population. Or, le seuil minimal des intercommunalités prévues par la loi NOTRe*, effective au 1er janvier 2017, est fixé à 5 000 habitants. En montagne, pour parvenir à regrouper une telle population, il faudrait soit s'étaler sur un territoire extrêmement vaste et ingérable, soit s'associer avec la plaine. D'où la crainte de voir celle-ci vampiriser l'intérieur, en attirer la population ou utiliser les fonds à disposition pour son propre développement. Le sentiment de perdre le peu d'autonomie financière qui restait prédomine. Les élus s'inquiètent de savoir s'ils auront encore les moyens de conserver la vie dans leurs villages en dépit des efforts consentis [entretien des routes, aides à l'économie locale, gestion des espaces, collecte des déchets, réseau d'eau, combats pour maintenir l'école -souvent bilingue- les services publics ou un réseau médical...]. Ils espéraient un moratoire. Le 19 mai, à Paris, le président de l'Exécutif territorial Gilles Simeoni, a défendu le dossier, présenté au ministre de l'Aménagement du territoire Jean-Michel Baylet les attentes des maires et présidents de communautés de communes de l'intérieur. Mais globalement, le bilan de la réunion fut peu satisfaisant.

«Le combat pour la Corse de l'intérieur est pour nous un combat essentiel, souligne Gilles Simeoni, il fait partie de notre contrat de mandature. On ne peut concevoir un développement qui oublierait

une portion aussi vaste de notre territoire ! Concernant la montagne, nous devons passer d'une logique de déclin à une logique de rayonnement. Le développement et le maintien des activités dans les domaines agricoles et agro-pastoraux, mais également dans des domaines tels que la filière bois, le tourisme de montagne, l'enseignement, les réseaux routiers, le numérique, l'accès aux soins, etc. sont essentiels. Tout ceci est de la compétence de la Collectivité territoriale. Concernant les surcoûts de santé, j'ai obtenu qu'une mission soit diligentée. Reste l'organisation des intercommunalités. Nous avons demandé au Premier Ministre un moratoire concernant la loi NOTRe. Le seuil bien peu pertinent des 5 000 habitants pose question, mais l'articulation entre ces intercommunalités [répondant à un cadre législatif national] et la nouvelle Collectivité de Corse [répondant à un cadre spécifique] n'est pas clair non plus. Dans la mesure où une nouvelle collectivité est créée pour l'île, cette articulation doit se faire autrement. Le gouvernement n'a pas répondu favorablement à nos attentes.» À la marge, des discussions semblent possibles, des moyens législatifs, des amendements pourraient assouplir légèrement cette loi, concernant notamment ce seuil des 5 000 habitants. Mais il s'agit d'outils très techniques, avec des propositions à faire d'ici le 15 juin. Les maires et élus intercommunaux ont travaillé sur le sujet le 21 mai, lors d'une rencontre à Corte. L'inquiétude demeure.

«Concernant l'intérieur, les sujets sont multiples et transversaux,

TROIS QUESTIONS À ...



JEAN-FÉLIX ACQUAVIVA

Photo AF

Comment peut-on définir le Comité de massif ?

Sa mise en œuvre est une vieille revendication des élus de montagne corses. La loi Montagne de 1985 prévoyait ces comités dont la fonction est le développement, l'aménagement et la protection des zones de montagne. Mais en Corse, qui est pourtant reconnue au même titre que les Alpes, le Massif Central, les Vosges, le Jura ou les Pyrénées, il n'a jamais été mis en place. La loi de janvier 2002 avait donné compétence à la CTC pour l'animer et le coordonner. Il a même été créé par délibération, cette année-là. Son bureau a été constitué, mais ne s'est jamais réuni. Nous avons perdu, sur 3 ou 4 générations, les financements qu'il nous aurait permis d'obtenir. Notamment deux du Feder de massif, dont les montants sont considérables : ils s'élèvent à 15 M€ par période quinquennale. Sur les sommes qui ne sont pas définitivement perdues, nous allons demander un rattrapage à l'Etat.

Outre le rattrapage éventuel de ces financements, que peut permettre ce Comité ?

En relation avec le « plan montagne » du PAD-DUC, l'action du Comité vise à traduire de façon opérationnelle les schémas de valorisation des zones de montagne : tourisme, filière bois, énergie, agriculture... Il s'agit de mettre en place des plans d'action ciblés, sur une durée de 5 ans, qui seront évalués à l'issue de cette période. Le Comité regroupera également les recherches des différents financements qui permettraient de développer les activités et doper l'économie. Ils sont nombreux, (Feder, Feader, etc.) mais dispersés. Leur attribution relève de différentes structures (offices, agences, services divers). Elus et socioprofessionnels s'y perdent. Par le biais du Comité nous constituerons une forme de guichet unique.

Comment va s'organiser ce Comité ?

Son bureau, que je préside par délégation du président du Conseil exécutif, est composé des représentants des associations des maires de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, des groupements de communes, des Chambres consulaires, du Parc régional, de délégués la filière pleine nature, etc. Il se réunira trois fois par an, de façon décentralisée dans les microrégions. Nous allons y associer un comité technique qui travaillera en relation directe avec les « référents montagnes » des intercommunalités, chambres consulaires, Groupes d'action locaux (Gal), offices de pôles touristiques... En novembre prochain, nous aurons finalisé le premier schéma de valorisation et organiserons les « assises de la montagne ». ■ CG

**Économie, écoles et entretien des routes, trois dossiers clé**

poursuit le président de l'Exécutif territorial. Tout est à prendre en compte. L'avenir des Arrêtés Miot a une incidence directe sur la montagne corse où tout doit être mis en œuvre pour limiter la dépossession foncière et où il faut aider les communes à préserver ou développer du bâti à mettre à disposition notamment des jeunes actifs locaux. La poursuite du travail du Girtec** est essentielle aussi. D'autant que nous travaillons à l'essor de la filière bois, à travers le renouvellement des conventions avec l'ONF, mais aussi le développement et la gestion des forêts privées dont il faut s'assurer de la propriété. Au plan agricole, il est évident qu'une solution à la divagation animale, - qui provoque des accidents, crée des drames comme nous avons pu en vivre ces derniers jours -, doit être trouvée. Une réunion est prévue prochainement avec tous les acteurs de la filière, les élus, les syndicats et institutions agricoles, les associations de victimes des accidents de la route, ainsi que les services de l'Etat. Nous ne voulons stigmatiser personne. Cependant, il faudra être inventif pour trouver des dispositifs visant à mettre fin aux cheptels non identifiés, trouver des solutions en terme de valorisation, de pacage, etc. pour ces animaux devenus dangereux.»

Reste également à mettre en œuvre des outils de développement économique. « Outre la nécessaire péréquation des ressources, nous souhaitons la création d'une zone franche pour la montagne. Mais il semble bien que ce soit dans l'Acte II de la loi Montagne que nous pourrions trouver les moyens les plus importants, par le biais du Fonds européen de développement régional, notamment. Le Comité de massif, outil essentiel de cette loi, n'a jamais fonctionné en Corse. Il ne s'est jamais réuni lors des mandatures précédentes. Nous le réactivons. » Une mission confiée à Jean-Félix Acquaviva, président de l'Office des Transports de la Corse, mais aussi maire de Lozzi, dans le Niolu et président de l'Association des élus corses de montagne

■ Claire GIUDICI

*NOTRe : Nouvelle organisation des territoires de la République

**Girtec : Groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriété

60% *Les chiffres de la semaine*
de valorisation dans un délai de 3 ans pour les collectivités rurales et de 5 ans pour les collectivités urbaines. C'est le résultat sur lequel table le Plan d'action pour la réduction et le traitement des déchets ménagers de Corse présenté par la conseillère exécutive Agnès Simonpietri.

150 000 *Les chiffres de la semaine*
billets aller simple au tarif promotionnel de 59€ TTC mis en vente par Air Corsica jusqu'au 30 mai pour des voyages prévus du 1er juin au 29 octobre, au départ de et vers Nice, Marseille, Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari.

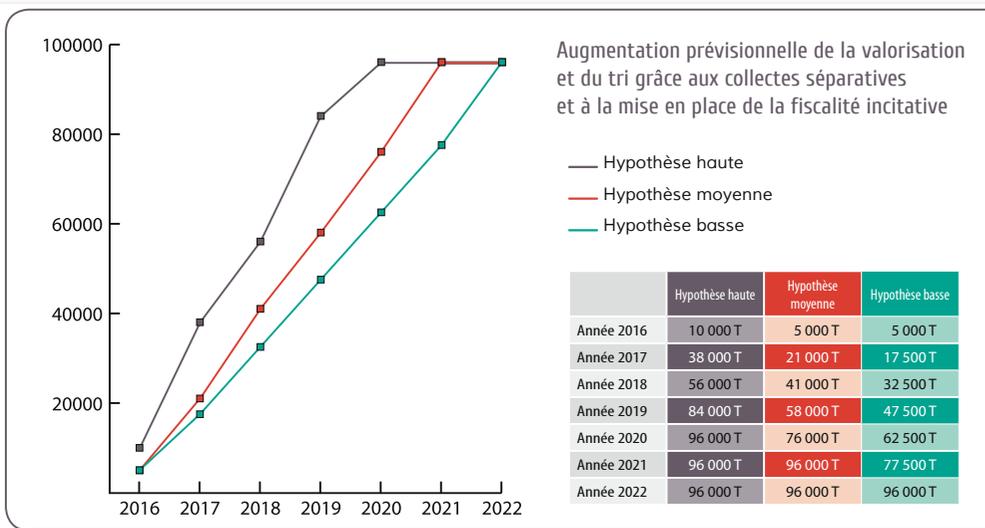
360 000 *Les chiffres de la semaine*
euros seront engagés sur 3 ans par l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse pour soutenir le développement de la « silver économie ». Selon l'Insee, en 2040, la Corse comptera 60% de personnes de plus de 65 ans, contre 45% au plan national.

Sauvetages Le 26 mai, 400 migrants étaient attendus à Cagliari. La veille, 371 étaient arrivés à Trapani, en Sicile, à bord du navire *Dignity 1* et plus de 1000 autres personnes avaient été transportées à Palerme. Pour la seule journée du 24 mai, 3 000 réfugiés ont été recueillis au cours de 23 opérations de sauvetage en mer coordonnées par les garde-côtes italiens dans le Canal de Sicile. Un grand nombre d'entre eux sont des femmes et des enfants. Entre le 23 et le 25 mai, les opérations de secours au large de l'Italie ont permis de sauver près de 6 000 vies, dont 550 personnes recueillies in extremis, le 25 au large de la Lybie, après que leur bateau ait chaviré. ■

Sources : *La Nuova Sardegna, L'Unione sarda, Giornale di Sicilia*

Taxes L'antenne sarde de l'association nationale des communes italiennes (ANCI) a exigé, au nom des 377 communes de l'île, que le gouvernement italien annule, d'ici le 15 juin, la hausse des taxes aéroportuaires qui s'est traduite, pour les aéroports sardes, par des baisses de trafic-passagers allant de 9,2% pour Cagliari à 36,9% pour Alghero. La « supertassa » a notamment eu pour effet de faire se replier la compagnie Ryanair. Selon certains élus, dont le maire de Sassari, par exemple, la saison estivale est d'ores et déjà à l'eau. ■

L'IMAGE DE LA SEMAINE



Dans le cas de l'hypothèse moyenne présentée ci-dessus, la sortie de crise est progressive sur 5 ans avec une persistance de difficultés notoires pour la mise en ISDND jusqu'à la fin 2019.

Source : Office de l'environnement de la Corse

IL FALLAIT LE DIRE

« Aujourd'hui, je suis dans l'Histoire »

a estimé, en toute modestie, **François Hollande** le 24 mai sur France Culture. Faudrait voir à en sortir, à présent. Dignement, autant que faire se peut.

« Un responsable politique au sommet de l'État, qui préside aux destinées d'un pays, d'une certaine façon il a un peu un rôle équivalent à ce que peut avoir un père de famille ou une mère de famille à l'égard de ses enfants »

a indiqué **Najat Vallaud-Belkacem** sur Europe 1, le 23 mai. Mal dit mais... bien vu ! Les enfants ne votant pas, le petit pépère du peuple ne s'étonnera donc pas en cas de score électoral pitoyable.

HAUT

La plate-forme de la start-up corse *Bowkr* (notre édition N°6581) pour la mise en relation professionnelle dans le domaine des emplois flexibles, mobiles et free-lance devient le premier service digital corse référencé dans *Emploi Store*, plateforme web de Pôle emploi lancée en juillet 2015.

BAS

Le nombre XIII n'aura finalement pas porté bonheur aux Régates impériales. Déjà annulée in extremis l'an passé, la prestigieuse compétition de yachts et voiliers de tradition qui constitue la 1ère manche du Comité International de Méditerranée (CIM) devait se dérouler du 23 au 28 mai dans le golfe d'Ajaccio. Faute d'avoir atteint le quota de participants requis, cette XIIIe édition a connu le même sort que la précédente.

FRAGILE

Fantastiques micro-zones humides, supports de biodiversité et, de par leur petite taille, supports pédagogiques idéals, les mares sont menacées. Lors du siècle dernier, leur nombre a décliné de 90%. Pour la première fois, la Corse prend part à l'événement national La fête des mares, du 30 mai au 5 juin. L'événement est coordonné par l'Office de l'environnement de la Corse. Savoir + : snpn.com

D'après le FMI, le chômage français serait d'ordre structurel et non conjoncturel. En clair, même avec un retour éventuel de la croissance, le nombre de demandeurs d'emploi ne diminuerait pas de manière forte. Le FMI va même jusqu'à avancer une hypothèse selon laquelle 9 chômeurs français sur 10 ne retrouveront jamais de travail. Ça va mieux ?

EN TRANSITION

CHRONIQUE DU PASSAGE VERS UNE ÉCONOMIE ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLES

Photo Emiliano Vercocchio



Amandine
Alexandre

La pollution de l'air inquiète les Londoniens

Londres n'est ni Shangaï, ni New Delhi où l'air est irrespirable. Mais les Londoniens sont de plus en plus préoccupés par la pollution atmosphérique. À raison ! Les scientifiques estiment que, chaque année, au moins 9000 habitants de la capitale britannique meurent de façon prématurée. En cause : les particules fines et le dioxyde d'azote qui saturent l'air de Londres. La qualité de l'air est un sujet d'inquiétude relativement récent pour la plupart des 8,3 millions de Londoniens. Il y a quatre ans, avant les JO, une poignée de militants écologistes tentait vainement d'attirer l'attention des médias sur cette menace sanitaire. Leur message a fini par être entendu. Depuis une douzaine de mois, l'air est devenu l'affaire de tous à Londres. D'après un sondage réalisé en mars, sept parents sur dix se disent inquiets de l'impact de la pollution sur leurs enfants.

OXFORD STREET, L'UNE DES ARTÈRES LES PLUS POLLUÉES AU MONDE

La campagne menée par le quotidien gratuit de la capitale, *The Evening Standard*, a sans doute accéléré cette prise de conscience collective. La large couverture médiatique consacrée au niveau de pollution extraordinairement élevé constaté sur Oxford Street a elle aussi frappé les esprits. Le 4 janvier dernier, la concentration de dioxyde d'azote mesurée sur l'artère la plus commerçante de la ville avait déjà dépassé le seuil annuel autorisé par l'Union européenne. L'information a fait les gros titres des médias. Résultat : Oxford Street est désormais aussi connue pour sa pollution que pour ses grands magasins!

UN NOUVEAU MAIRE ASTHMATIQUE

Preuve ultime que la pollution de l'air est devenue un sujet d'actualité brûlant : les candidats à la mairie de Londres s'étaient tous engagés à s'attaquer au problème. Sadiq Khan, le vainqueur du scrutin, a fait de l'amélioration de la qualité de l'air une priorité. Une semaine après son élection, le nouveau maire [asthmatique] de Londres a annoncé qu'il avait l'intention de taxer lourdement les conducteurs des véhicules les plus polluants. D'ici trois ans, ces automobilistes risquent de devoir s'acquitter de 16 € par jour pour avoir le privilège d'utiliser leur vieille voiture dans les rues de la métropole.

LE TEMPS PERDU PAR BORIS JOHNSON

Cette mesure drastique s'explique par le retard accumulé par Londres sur le dossier au cours des huit dernières années. Entre 2008 et 2016, Boris Johnson a fait preuve d'un certain laxisme en matière d'amélioration de la qualité de l'air. À peine élu, le maire conservateur s'est empressé de réduire la taille de la zone couverte par le péage urbain introduit par son prédécesseur en 2005. Il a aussi longtemps traîné des pieds avant de reconfigurer les principales artères de la capitale pour faire plus de place aux cyclistes. Et ça n'est qu'un an avant la fin de son mandat que Johnson a annoncé la création d'une zone d'émissions ultra faible (c'est-à-dire une zone où seuls les véhicules propres sont autorisés à circuler) à l'horizon 2020. Too little too late.

S'il tient ses promesses, Sadiq Khan pourrait être le maire le plus vert de l'histoire de Londres. Le candidat Khan s'était notamment engagé à faire d'Oxford Street une zone piétonne, de façon permanente. Mais les Londoniens sont-ils prêts à rallonger leur temps de marche? À Londres, comme ailleurs, les administrés ne sont pas exempts de contradictions. Les mêmes habitants qui s'inquiètent du niveau de pollution urbaine signent des pétitions pour protester contre l'augmentation des tarifs de parking dans les rues de la ville. Oh well... ■



Photos DR



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Un fauteuil sur la Seine



Photos DR



Amin Maalouf

Un fauteuil sur la Seine

Quatre siècles
d'histoire de France

Grasset

Amin Maalouf
Un fauteuil sur la Seine
Grasset, 2016

Beau titre que celui du dernier ouvrage d'Amin Maalouf que nous connaissons surtout pour son Goncourt de 1993 avec *Le Rocher de Tanios*. Elu à l'Académie française, le nouvel immortel annonçait déjà dans son discours de réception de 2014 la large vision historique qu'il entendait jeter comme « invité levantin » sur la noble institution qui l'avait accueilli : il embrasse donc ici ce qu'il résume dans le sous-titre « Quatre siècles d'histoire de France » et ce n'est pas exagéré. Car en passant en revue chacune des personnalités, diverses et contrastées, qui ont occupé le 29^e fauteuil qu'on lui a attribué, il parcourt les grandes pages littéraires mais aussi sociales, religieuses, politiques, heureuses ou dramatiques, qui ont bâti la mémoire de la France de 1634, année de la création de l'Académie, jusqu'à notre époque puisque le dernier titulaire avant notre auteur, Claude Lévi-Strauss, mourra quasi-centenaire en 2009.

Voilà un beau et néanmoins difficile projet, se dit le lecteur en ouvrant le livre, déjà séduisant dans sa belle jaquette ornée d'une vue de la Seine et de Notre-Dame par Jean Dufy. Mais la lecture de ces 18 chapitres commençant tous par « Celui qui... » et évoquant avec brio, pertinence et humour, chacune de ces élections dans son contexte particulier, devient alors comme par enchantement un moment de l'ample histoire des métamorphoses de Paris, de la France, et plus encore. En même temps que défile une galerie d'individus, certains célèbres, d'autres inconnus, traités tous en témoins précieux d'une histoire qui les dépasse autant qu'elle nous dépasse, comme le dit justement l'auteur en épilogue.

Sur la méthode adoptée, quelques éléments nous sont dévoilés en avant-propos : en préparant l'éloge à son célèbre prédécesseur, l'auteur voulait citer aussi un ancien historien de l'Histoire des croisades, Michaud, dont il avait trouvé les sept volumes dans une librairie du Quartier latin et avait été surpris de découvrir en lui non un vénérable érudit mais plutôt un aventurier, trublion révolutionnaire, emprisonné et deux fois condamné à mort... A partir de ce bien étrange cas, Amin Maalouf décide de se plonger avec ferveur dans l'exploration de ces existences académiciennes auxquelles le liait désormais une certaine « filiation morale ». A vrai dire, c'était peut-être comme une incitation à regarder de plus près à la biographie de ces personnages si divers qui n'étaient donc pas tous des religieux élus par la grâce et dans l'esprit du cardinal fondateur, ou de glorieux militaires célèbres à d'autres titres que la littérature. De certains, il ignorait même le simple nom mais les découvertes furent pour lui comme pour ses lecteurs, extrêmement émouvantes.

Chacun y trouvera peut-être la confirmation de ce qu'il savait déjà plus ou moins, mais il rencontrera toujours avec intérêt et plaisir mêlés non des sortes d'hagiographies mais des visions concrètes et précises, insérées dans leur contexte historique particulièrement informé, et présentées par un extraordinaire narrateur qui sait comment tenir en haleine son lecteur. On n'a que l'embarras du choix entre quelques célébrités ou de moins illustres qui méritent d'être découverts. Je choisirai pour ma part un obscur fabuliste du XVIII^e siècle, Florian, non seulement comme le véritable auteur de phrases devenues proverbiales ou des vers encore chantés de nos jours mais aussi parce qu'il fut le premier à introduire quelques vers en provençal, langue de la bergère Estelle, héroïne d'une de ses pastorales de 1788. Loin d'être anecdotique, c'était là un honneur dont les « patois » ne paraissaient pas dignes. Cette transgression fera la gloire posthume et relative de Florian en Occitanie. Un peu comme *u serinatu di Scappinu* in lingua vernacolare corse de notre Salvator Viale dans sa *Dionomachia* publiée en italien de 1817. ■

Quatre siècles
d'histoire de France

GFCA VOLLEY

S'inscrire dans la durée

Au terme d'une saison haletante, au cours de laquelle le GFCA volley a décroché son premier titre national d'envergure, la coupe de France, le coach Frédéric Ferrandez est déjà tourné vers l'avenir.

Le recrutement débute. Un moment important dans la vie d'un club ?

Oui. D'autant que les recrutements en France se font toujours très rapidement. Dès janvier, des clubs avaient déjà contacté certains de nos joueurs. Nous ne devions donc pas être en retard. Il était important de garder l'ossature de notre équipe. C'est une chose difficile à réaliser et en général, tous les ans, nous perdons des éléments. Cette année, nous avons réussi à garder neuf joueurs sur douze. Une première pour nous, d'ailleurs. Nous allons voir comment gérer le début de saison avec ce cas de figure inédit. D'autre part, il fallait aussi nous séparer de certains éléments, car il faut toujours apporter un peu de sang neuf dans un groupe.

Quel est le profil des joueurs que vous espérez recruter ?

Avec Dumè Exiga, je pense que nous avons bien travaillé dans ce domaine-là. Nous devons prendre des joueurs qui peuvent s'intégrer dans le profil de l'équipe et notamment dans le profil de jeu que nous avons mis en place cette année. Car notre ambition est de continuer de travailler de cette manière-là.

Quel regard portez-vous sur la saison historique qui vient de s'achever ?

J'avoue que je n'ai pas réalisé, sur le moment, que nous avons gagné la coupe de France. Je crois que je réalise la portée de l'exploit à peine aujourd'hui. Nous avons vraiment la tête dans le guidon et avons enchaîné les matchs. Cette saison a été très difficile mais à l'arrivée nous sommes récompensés par un résultat extraordinaire. Je ne pensais pas que nous pourrions ramener un premier trophée dans la vitrine du club aussi rapidement. Forcément, quand la réussite est avec vous, vous devenez de plus en plus ambitieux.

Vos ambitions pour la saison prochaine ?

Avec l'effectif que nous avons réussi à préserver et avec notre dynamique, nous voulons continuer de titiller le haut de tableau de la pro A. Nous désirons accrocher cette année encore les play off et décrocher un ticket européen. Et passer un maximum de tours en coupe d'Europe et en coupe de France.

Il faudra aller encore plus loin dans l'exigence...

Je crois que l'exigence, nous l'avons depuis le début, même si nous n'avons pas le budget des clubs qui jouent les premiers rôles. Nous avons à peu près la moitié du budget de Tours qui est premier. Mais malgré cela nous parvenons à faire des coups intéressants, à garder des joueurs de valeur. ■ FB



COUPE DE CORSE

Le Gallia Lucciana bouscule la hiérarchie

La coupe de Corse restera un an de plus en Haute-Corse. Déjouant les pronostics, les divisionnaires du Gallia Lucciana n'ont fait qu'une bouchée des réservistes acéistes évoluant en CFA2.



La coupe de Corse n'aime vraiment pas le sud. Depuis la victoire du SCO Ajaccio en 1997, le précieux trophée n'a plus jamais franchi le col de Vizzavona. Cervione, Borgo, Corte, Calvi et bien entendu Bastia, par l'intermédiaire de clubs comme le SC Bastia, l'EF Bastia ou le CA Bastia, ont tour à tour soulevé le sésame au cours de ces dix-neuf dernières années. Certes, les plus amers diront que toutes les finales se jouent à Bastia depuis des lustres, offrant ainsi un avantage du terrain non négligeable aux nordistes. C'est vrai et quelque part, les sudistes peuvent légitimement se sentir lésés. Mais ils peuvent aussi s'en prendre à eux mêmes, surtout lorsqu'ils livrent de véritables non-matches, comme ce fut le cas pour les joueurs de Patrick Leonetti contre le Gallia Lucciana le 22 mai. Cueillis à froid dès la 4e minute, avec une ouverture du score luccianaise signée Jean-Jérôme Stefani, les Ajacciens n'ont pas semblé piqué au vif pour autant. On comprenait alors très vite que les Oursons avaient

la tête ailleurs, et ne pouvaient rien espérer dans cette rencontre. Etaient-ils dans un mauvais jour ? Sans doute. Mais ils ont surtout manqué d'humilité et de férocité face une équipe du Gallia Lucciana désireuse de bien jouer au football, de mettre le pied sur le ballon et surtout de sortir victorieux de l'empoignade. Ce qui fut fait d'ailleurs, et bien fait ! Aussi, lorsque Giambernardi doublait le score à la 81e minute, le match était plié, la cause entendue, et ce n'était d'ailleurs que justice tant la rencontre semblait échapper à des Ajacciens amorphes. In fine, la coupe a sans doute choisi le camp qui la désirait le plus. Une victoire méritée pour les protégés de Didier Gilles, auteurs d'autre part d'une formidable saison, qui ne manqueront pas de savourer ce succès. L'ACA se console néanmoins avec les succès obtenus en finales des coupes U13 et U15, en attendant les U17 et U19. Un quadruplé historique chez les jeunes qui pourrait faire passer la pilule de cette défaite. ■ Frédéric BERTOCCHINI



Elle court, elle court, la Corse

*De plus en plus de personnes courent dans l'île.
Sur les stades, le long des routes, les sentiers muletiers
et même sur les hauts sommets.*

*Après le footing, puis le running, c'est l'heure du trail.
Le slogan « mangerbouger.fr » a produit son effet,
mais est-ce la seule raison de cet engouement ?
L'ICN a mené l'enquête pour tenter de comprendre
les raisons d'une passion.*



Au commencement était la course à pied. Sans remonter à la Grèce antique et au fameux Phillipidès*, l'engouement pour le « footing » prend naissance aux Etats Unis dans les années 70. Jusqu'alors, la course à pied était l'affaire de spécialistes. Licenciés dans des clubs, ils participaient à des compétitions. Pour l'athlète Eric Lacroix, entraîneur et organisateur de courses, «*la réappropriation des espaces urbains et la recherche de l'épanouissement personnel, hors du monde professionnel, deviennent des valeurs centrales pour les catégories sociales les moins favorisées*». Ce plaisir va séduire aussi les vedettes (Madonna), les hommes politiques (Bill Clinton) et toucher toutes les couches de la population. Du footing au running, en passant par le trail et la marche nordique tout le monde court.

En 2015, en France, près de 20 % de la population sportive pratiquaient le running. Les hommes étaient majoritaires (58%), mais les «*runneuses*» n'étaient pas à la traîne (42%). Le nombre de coureurs, au niveau national, a augmenté en moyenne de 11,5% chaque année entre 2010 et 2015. En Corse, le phénomène suit la même tendance. Au regard des statistiques de la Ligue Corse d'athlétisme (LCA), le constat est éloquent. Entre 2010 et 2015, le nombre de licenciés est passé pour les plus de 21 ans, de 415 à 916, soit une augmentation de 121%. La population masculine a été multipliée par 2,32 et la féminine par 2. Ces informations ne tiennent pas compte du grand nombre de participants non licenciés. Ainsi, dans l'île, il n'est pas rare de voir débouler sur les compétitions des centaines de «*runners*» ou «*trailers*». Les organisateurs sont alors obligés de fixer des limites d'inscriptions pour ne pas être mis en difficulté pour des raisons de sécurité.

Les fans de course à pied ont choisi. La course favorite en ce moment, c'est le trail. Un mouvement qui est né aux Etats-Unis, il y a un peu plus de 40 ans. Il est clairement défini comme un nouveau type de compétitions de course à pied où l'on évolue exclusivement sur des chemins, dans un environnement nature à l'écart, si possible, du monde urbain. L'épreuve du «*Western States Endurance Trail*» dans la Sierra Nevada en Californie, a donné l'orientation générale du développement du trail aux Etats-Unis. En France, il a fallu attendre 1995 pour que les courses sur chemin et sentiers soient officiellement appelées «*trail*». La fédération d'athlétisme décline cette pratique en quatre catégories : le trail découverte (moins de 21 km), le trail court (entre 22 et 42 km), le trail (plus de 42 km) et l'ultra trail (plus de 80 km) avec des pourcentages de route goudronnée limités (de 15 à 25%) et de dénivelés (plus de 2 000 mètres pour un ultra). Cette activité se pratique sur tous les terrains : montagne, forêt, plage, et, en la matière, la Corse est gâtée. La région propose plus de soixante trails au cours de la saison (47 découverte, 14 courts, 3 trails-Napoléon, Restonica, Via Romana- et un ultra -Ultra Trail di Corsica-). Les villes aussi s'y mettent et proposent des trails urbains (A Spassighjata à Bastia, le City Trail impérial à Ajaccio).

À quoi est dû cet attrait pour la course nature ? Tout le monde peut courir, donc pratiquer le trail. Que l'on soit jeune, mais pas trop, âgé, riche, défavorisé, grand, petit, il suffit d'enfiler des chaussures de sport, un t-shirt et un short et hop, c'est parti pour la belle aventure, au contraire des autres sports. De plus, il n'est pas nécessaire d'être un athlète de bon niveau pour se lancer dans ce genre de courses. Par contre, un bon mental peut grandement aider à se dépasser. Nous avons demandé ainsi à des membres du Running Club Bastiais les raisons qui les poussent à courir. Pour Virginia, «*Ça fait du bien pour se libérer l'esprit, maintenir sa forme physique et morale. Je cours depuis toujours et depuis moins d'un an en club. C'est très familial, très motivant et il y a un bon esprit. Lorsque nous effectuons des sorties, nous découvrons une diversité au niveau du paysage, des endroits que l'on n'aurait pas connus hors trail et puis c'est un beau challenge personnel*». Serge, le coach du club, évoque le calme et les odeurs de la nature. «*Lorsqu'on fait des courses na-*

tures, on se rend compte que les espaces sont infinis». Il conclut son propos en évoquant les compétitions qui permettent de mesurer les efforts fournis à l'entraînement et d'apprécier sa progression. Evacuer le stress est un argument qui revient encore, tout comme le bien-être, le fait de rester plus jeune et la possibilité de manger plus. Enfin, Gabriel reconnaît être addict : «*J'en suis arrivé à faire des abdos, chez moi le matin, car c'est bien pour courir*».

Le marché du trail-running a augmenté de 12% en 2014, à 830 millions d'euros, poursuivant la croissance des années précédentes. On vendrait ainsi en France chaque année plus de 6 millions de paires de chaussures de running et entre 800 000 et un million de paires de chaussures de trail.

En Corse, cela se traduit par une forte augmentation des points de vente spécialisés en course à pied. Les franchises se développent (Endurance shop, Spartoo), les généralistes élargissent leurs rayons (Intersport, Décathlon, Sport 2000) et les indépendants mettent en avant leur savoir en la matière (La Randonnée, Trail 2A). Enfin, des créateurs surfent sur cette vague comme Uniti Island, la première marque de trail corse, lancée par Ange Rovinalti. Enfin, les vedettes de ce sport sont aussi sous les feux des projecteurs. Ainsi la marque Brooks a créé une édition limitée de son fameux modèle «*Cascadia*» pour célébrer le record de Guillaume Peretti sur le GR 20 (Brooks Cascadia GR 20). Lambert Santelli est membre du Team Asics, tout comme l'espoir Thomas Angeli. Sans trop faire de bruit, le trail se place en bonne position en Corse. L'école commence à s'ouvrir à cette pratique avec le premier trail UNSS de Corte. Des opportunités existent pour faire de l'île une concurrente directe à la Réunion, «*terre de trails*», où les touristes sportifs peuvent s'adonner à leur passion en toute circonstance pour peu que les infrastructures suivent. ■ **Michel Maestracci**

** envoyé depuis le champ de bataille de Marathon pour prévenir Athènes de la victoire des Grecs sur les Perses.*

(Sources : Lepoint.fr)



Photo Michel Maestracci

AJACCIO**■ AU CŒUR DES FEMMES**

Du 18 au 30 mai. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Présentation des œuvres réalisées par les détenus de la maison d'arrêt d'Ajaccio, dans le cadre des ateliers de peinture proposés par le service pénitentiaire d'insertion et de probation en partenariat avec l'atelier d'histoire de l'art du musée Fesch. Entrée libre.

**■ LA SÉQUENCE CORSE**

Jusqu'au 3 juillet. Maison Bonaparte.

☎ 04 95 21 43 89 & musees-nationaux-malmaison.fr/musee-maisonbonaparte

L'exposition retrace les circonstances, le contexte et les moments forts du tournage du *Napoléon* d'Abel Gance en Corse au printemps 1925.

■ CPES PRÉPA

Jusqu'au 28 mai. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Exposition des œuvres réalisées par les élèves de la classe CPES Arts de Sartène, classe préparatoire aux grandes écoles d'art, créée en 2013.

■ CARMIN BELGODERE

Le 27 mai, 21h. église Saint-Érasme.

☎ 06 44 13 43 01

Attaché à jeter des passerelles entre musique traditionnelle corse, folk, rock, jazz et musiques du bassin méditerranéen, Carmin Belgodere est entouré ici d'Elia Vallecalle (chant), Laurence Babiaud (violin) et Sylvie Lunardi (violoncelle).

■ SOIRÉE LA MARIE-DO

Le 27 mai, 19h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Soirée musicale au profit de l'association La Marie-Do. En première partie, le *Ciro Perez Cuarteto* (Ciro Perez, Claude Lechopier, Jérôme Susini, Eric Testeguide). Deuxième partie, *Les Années Piaf* avec Patricia Grillo et Dominique Dellepiani.

■ CHJAMI È RISPONDÌ

Le 4 juin, 18h. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Atelier d'apprentissage de chjami è rispondi suivie d'une veillée à partir de 20h, en hommage à Marcedda Stefanelli, poétesse et comédienne.

■ DÉBRAYAGE

Du 26 au 28 mai, 20 h. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Après une année de résidence à Scenina, le Cabaret des Arts présente cette pièce à sketches de Rémi De Vos, qui traite avec drôlerie et férocité du monde de l'entreprise et d'un temps où la question du travail régit la vie tandis que la précarité fait loi.

■ LES HOMMES VIENNENT DE MARS (2)...

Le 31 mai, 20h30. U Palatinu.

☎ 04 95 27 99 10/06 23 30 23 16 & www.palatinu.fr

Inspiré par l'ouvrage du psychologue John Gray, *Les hommes viennent de mars, les femmes viennent de Vénus*, le deuxième volet d'un one-man-show de Paul Dewandre sur le thème des relations hommes/femmes.

■ PARADISI HORTUS

Le 4 juin, 18h30. Jardins du Casone.

☎ 04 95 50 40 80

Dans le cadre de l'opération «Rendez-vous aux jardins», une ballade théâtrale, poétique et burlesque dans la littérature des jardins, au fil des œuvres d'écrivains épris de nature. Avec Agnieszka Kolosowska-Bihel et Bénédicte Flatet. Entrée libre.

■ NAPOLÉON INVITE LA RUSSIE

Du 3 au 5 juin. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80

Autour du thème «Cinéma et pouvoir, un cycle de conférences et de projections de films (du mythique Ivan le terrible d'Eisenstein aux œuvres d'Aleksandr Sokourov en passant par le Guerre et paix de Sergueï Bondartchouk. Et l'exposition *Impressions russes* de Valérie Santarelli & Charles Cianfarani

BASTIA**■ L'ÉCOLE DES FEMMES**

Les 27 et 28 mai, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Arnolphe se croit assuré d'avoir une épouse obéissante et fidèle en élevant sa pupille, Agnès, à l'écart du monde, de l'éducation et de l'amour. Erreur ! Une coproduction Tréteaux de France/Théâtre national populaire, dirigée par Robin Renucci.

■ MOINS 2

Le 2 juin, 20h30. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

Deux hommes hospitalisés apprennent qu'il leur reste peu à vivre. Ils ne se connaissent pas jusqu'alors, mais décident de fuguer ensemble. Quitte à jouer la vie brève, autant s'amuser ! Une pièce de Samuel Benchétrit avec Jacques Filippi et François Berlinghi.

**■ LE BOUC**

Les 3 et 4 juin, 21h. Fabrique de théâtre.

☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.fr

En Bavière, Jorgos, jeune travailleur immigré grec, croise la route d'un petit groupe de jeunes gens désœuvrés qui ont tôt fait de le haïr. Un texte de Rainer Werner Fassbinder mis en scène par Catherine Graziani, interprété par le Groupe Diverzioni 3.

■ LES HOMMES VIENNENT DE MARS... (2)

Le 1^{er} juin, 20h30. Théâtre municipal. Rens : 06 23 30 23 16 & www.bastia.corsica

Pour la deuxième fois, le comédien Paul Dewandre se livre à une adaptation toute personnelle de l'ouvrage éponyme de John Gray, sorte de guide des rapports entre Martiens et Vénusiennes, hommes et femmes...

■ MISSAGHJU

Le 3 juin, 21h. Centre culturel Alb'Oru.

☎ 06 84 95 57 15 & www.bastia.corsica

Le groupe est né en 1992 d'une passion partagée pour la musique, le chant et en particulier, le chant traditionnel corse. Au répertoire polyphonique traditionnel, il allie des compositions personnelles de style plus contemporain.

MIGLIACCIARU**■ LES CORDES EN CONCERT**

Le 29 mai, 17h. Place du marché de Migliacciaru.

☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Organisé dans le cadre du développement des partenariats entre les écoles de musique de Corse, ce concert gratuit réunit élèves et professeurs de violon, alto, violoncelle et contrebasse, du Conservatoire Henri Tomasi (Bastia et Ajaccio), du Timpanu (Calvi), de Scola in Festa (Folelli), d'Una Volta (Bastia) et d'Anima (Plaine Orientale).

■ AILLEURS... AILLEURS

Le 30 mai, 18h30. Salle Cardiccia.

☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

L'atelier théâtre du collège Léon Boujot de Porto-Vecchio présente une adaptation d'une pièce de théâtre de Slimane Benaïssa. Des enfants et adolescents qui rêvent d'aller là on peut enfin vivre heureux passent devant un étrange jury. À partir de 10 ans. Entrée libre.

**PIGNA****■ BALAGNA**

Le 31 mai, 21h. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org

Né à Felicetu, ce groupe polyphonique se propose de faire découvrir la Corse «des hautes terres de mémoire» au travers d'un répertoire alliant chants traditionnels et créations.

**■ U FIATU MUNTESE**

Le 3 juin, 21h30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org

Composé de sept chanteurs et musiciens, ce groupe balainien tient à créer, s'exprimer et exister en tant que groupe : nul n'y occupe le devant de la scène, voix et instruments acoustiques forment un chœur unique. Un unique souffle vital.

PORTO-VECCHIO**■ SEMAINE DE LA CRITIQUE**

Jusqu'au 28 mai. Cinéma-thèque de Corse

☎ 04 20 20 01 & casadilume.corse.fr

Présentation et projection des 7 longs métrages, 10 courts métrages, ainsi que des 8 films en séances spéciales présentés du 12 au 20 lors de la 55^e Semaine de la critique au Festival de Cannes.



U VITTURONE CHI' FALA A' MEZA STRADA...



Le gros 4x4 qui descend au milieu de la route ... C'est un touriste qui n'est pas d'ici et qui a peur de tout ... Ou quelqu'un du coin qui est bien chez lui et qui ne craint personne !

**AGIR
PLUS**

**REPLACEZ VOTRE CUMULUS ÉLECTRIQUE
PAR UN CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE
ET PROFITEZ D'UNE AIDE DE 800€***

RETROUVEZ LA LISTE DES PARTENAIRES AGIR PLUS SUR CORSE-ENERGIA.FR

*En remplacement d'un cumulus électrique de même contenance dans une maison individuelle, voir conditions détaillées sur www.corse-energia.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.